

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 2109

présenté par

M. Roseren, Mme Firmin Le Bodo, M. Valletoux, Mme Violland, Mme Poussier-Winsback,  
Mme Jourdan, M. Aviragnet, M. Mazars, M. Viry, Mme Spillebout, M. Saint-Pasteur,  
Mme Riotton, Mme Capdevielle, Mme Melchior, M. Bouyx, M. Barusseau, M. Berrios et  
Mme Minard

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---